

flexofold

sailboat propellers

1. Responsabilités pour défauts :

Par le seul fait de nous passer commande, l'acheteur reconnaît avoir pris connaissance de nos conditions de vente en vigueur annexées à nos tarifs et accepte les clauses ci-dessous :

1.1. Dès réception de la marchandise, l'acheteur doit immédiatement vérifier la conformité du matériel avant l'installation. Si une anomalie est constatée l'Acheteur doit le signaler sans délais à son fournisseur. L'acheteur ne pourra pas faire valoir une réclamation découverte tardivement lors de l'installation.

1.2. Le vendeur ne pourra être tenu pour responsable financièrement pour les conséquences d'un problème émanant de la fourniture. La qualité ou un défaut du matériel ou son fonctionnement ne pourront servir de raisons relatives à une perte ou perte de profit.

Aucune réclamation ou demande d'une contrepartie financière ne pourra être formulée par l'acheteur ou une tierce partie.

1.3. Le vendeur en conformité avec les clauses ci-dessous proposera une remise en état ou une réparation des pièces défectueuses si il s'agit d'un défaut de qualité ou de fourniture non conforme avérée. Cela ne peut s'effectuer que dans nos locaux exclusivement.

1.4. La responsabilité du vendeur est limitée à 3 ans à compter de la date de la fourniture. Seule la qualité du produit et les défauts liés qui pourraient apparaître pendant cette période sont pris en compte. Si un usage intensif est effectué, non conclu ou constaté par la suite, la période de garantie pourra être réduite de manière proportionnelle en fonction de la durée d'utilisation.

1.5. L'acheteur doit notifier par écrit et sans délai dès l'apparition d'un défaut au plus tard dans les deux semaines, précédant l'expédition de la période de garantie décrite dans la clause (1.4.). Le courrier doit décrire précisément le nature du problème et comment celui-ci est apparu. Informer d'un problème doit de faire immédiatement, surtout si il y a des raisons de penser que ce problème pourrait avoir des conséquences importantes. Si l'acheteur ne notifie pas le défaut dans les délais impartis, il devra prouver son droit de reclamer et faire établir le lien avec le défaut.

1.6. dès réception du courrier notifiant le défaut en conformité avec la Clause 1.5. Le vendeur devra remédier au problème rapidement. Il pourra être nécessaire selon les cas de réclamer les pièces défectueuses pour inspection et remise en état au gré du vendeur les pièces devront alors être renvoyées au vendeur.

L'acheteur doit s'acquitter des frais de transport pour l'expédition des pièces chez le vendeur. Les couts inhérents à la remise en état du produit ou son remplacement sont à la charge du vendeur.

1.7. Le vendeur est seulement responsable d'un défaut du produit qui pourrait survenir si le produit a été installé est utilisé dans des conditions normales et en conformité avec le présent manuel. La responsabilité du vendeur ne couvre pas les problèmes liés à un mauvais entretien ou une installation non conforme de l'acheteur. De même la responsabilité du vendeur ne peut s'appliquer sur l'usure normale ou les déteriorations occasionnées par la corrosion ou autres types d'attaques contre le métal.

2. Responsabilité pour dommages à la propriété causes par les produits :

Le vendeur est réputé responsable des défauts des produits en conformité avec les normes de qualité.

L'acheteur devra indemniser le vendeur et supporter les frais occasionnés et assumer les risques encourus par celui-ci y compris pour une tierce partie pour tout les dommages dont le vendeur ne peut être tenu pour responsable envers l'acheteur comme décrit dans les paragraphes a. et b. Ci-dessous.

Le vendeur ne peut être responsable pour des pertes ou dommages occasionnés par le produit :

a. A n'importe quelle propriété (Mobile ou immobile) ou les dommages sont occasionnés pendant que les produits sont en possession de l'acheteur

Pour les produits fabriqués par l'acheteur ou pour les produits dont les fournitures de l'acheteur font parti ou forment une part. Une perte ou dommages à une propriété lorsque que les dommages sont occasionnés par ces produits.

Le vendeur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable d'une perte de production, perte financière ou économique d'aucune sorte.

Si une réclamation pour perte ou dommages comme décrit dans cette clause est soulevée par une tierce partie contre n'importe quelle partie, celle-ci devra le notifier immédiatement la situation à toute les parties.

Le vendeur et l'acheteur sont tenus de faire valoir leurs droits en cas de litige auprès du tribunal compétent. Celui-ci examinera les réclamations de chacune des parties. Là où des dommages auraient été occasionnés par le produit lui-même, la responsabilité du vendeur envers l'acheteur devra se conformer au contenu des clauses.

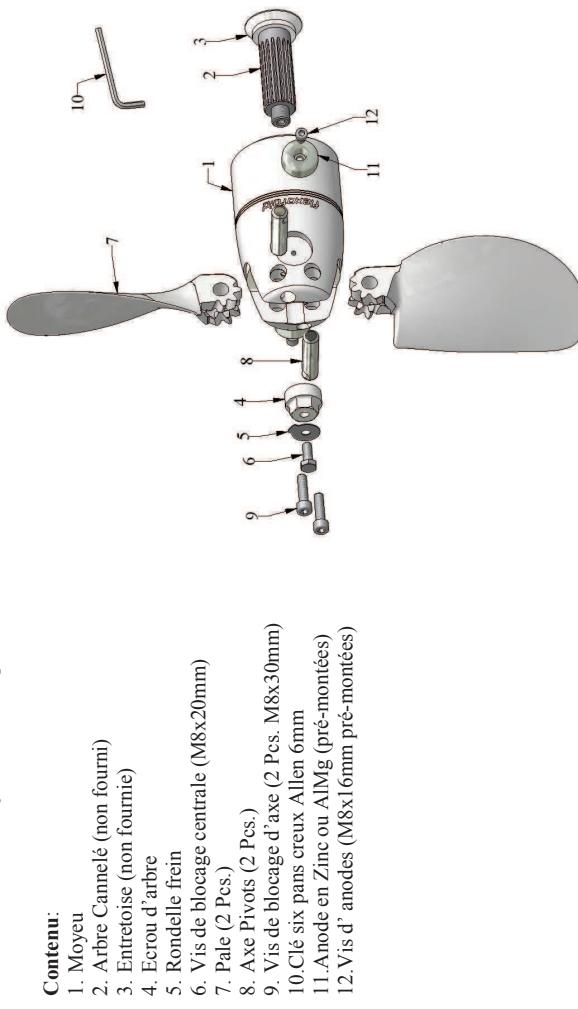
3. Contestations . Lois Applicables:

Chaque contentieux entre les parties sera mis en délibéré sans autre recours en conformité avec les lois applicables au Danemark uniquement.

Instructions d'utilisation et Fonctionnement :

- Engager en marche avant ou arrière uniquement au ralenti.
- Vérifier que l'hélice fonctionne dans les deux sens avant chaque départ.
- Sous Voiles l'hélice ne doit pas tourner pour faciliter sa fermeture. Stopper le moteur et engager la marche arrière.
- Arrêter le moteur immédiatement si des vibrations ou des bruits semblent provenir de l'hélice.
- Ne pas manœuvrer l'hélice à proximité de personnes ou d'animaux.
- En manipulant l'hélice faire attention a ne pas se pincer avec l'ouverture/fermeture et l'engrenage des pales.
- Le seul entretien est de conserver l'hélice propre.
- Il n'est pas nécessaire de huiler ou graisser les pièces, elles sont lubrifiées par l'eau dès que l'hélice est immergée.

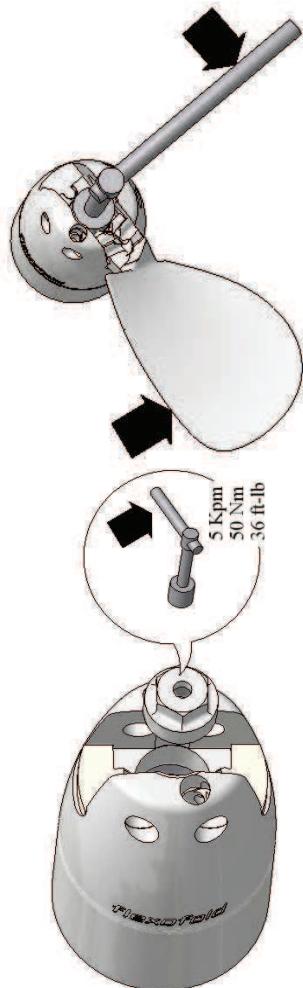
Ne pas appliquer de frein filet sur l'écrub de l'arbre car il sera très difficile à démonter par la suite.



Installation du Moyeu Sail Drive

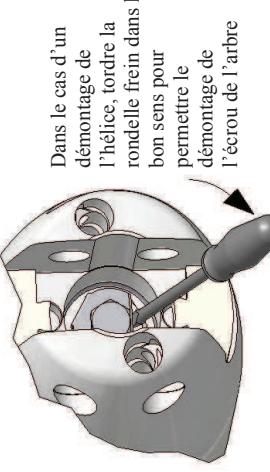
1 Vérifier que l'entretoise (3) fournie par le motoriste est bien présente sur l'arbre avant d'engager le moyeu. L'hélice ne fonctionnera pas correctement sans l'entretoise. Glisser le moyeu (1) doucement sur l'arbre cannelé (2); Visser l'écrou (4) et bloquer fermement; Si une clé dynamométrique est utilisée, serrer au couple de : 5 Kpm=50 Nm=36 ft-lb; Ne pas appliquer de frein fillet sur l'écrou de serrage de l'arbre (4);

Lors du serrage de l'écrou de l'arbre, utiliser une pale pour faire butée pour éviter que l'arbre ne puisse tourner.

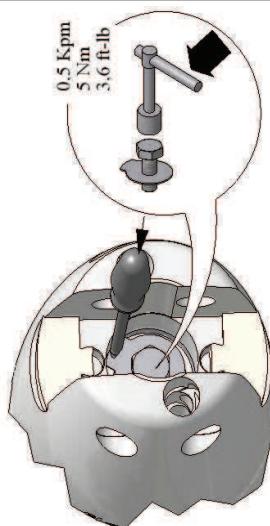


2 Glisser la rondelle frein (5) sur la vis de blocage centrale (6); Visser dans l'arbre et bloquer cette vis. Si une clé dynamométrique est utilisée serrer au couple de : 0,5 Kpm=5 Nm=3,6 ft-lb;

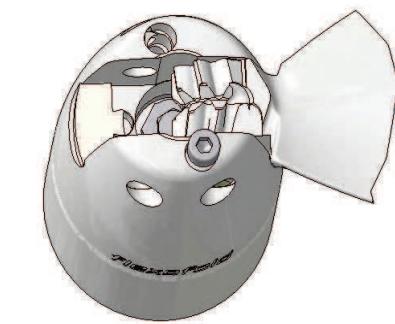
Avec un tournevis plat, rabattre un côté de la rondelle contre l'écrou de serrage de l'arbre;



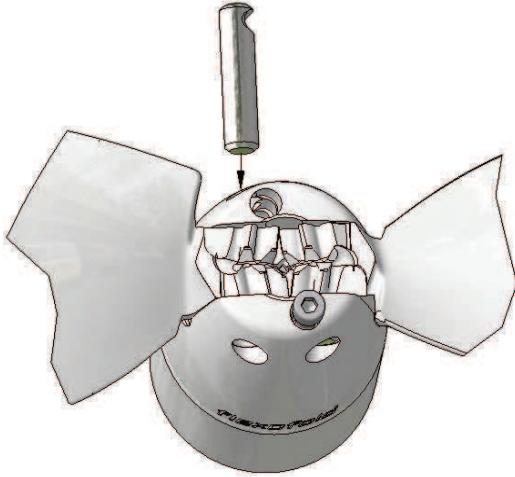
3 De nouveau avec un tournevis rabattre l'autre côté de la rondelle contre la vis de serrage (6). Ceci avec la loctite frein fillet appliquée sur la vis de blocage centrale empêchera le desserrage de l'écrou de l'arbre.



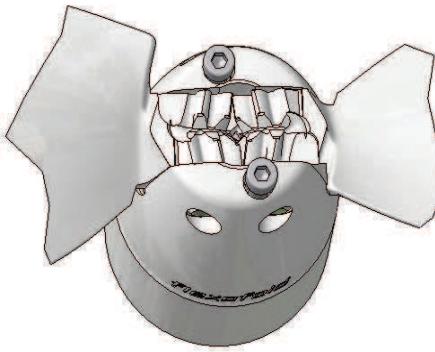
5 Insérer la vis de blocage dans l'axe (9); tourner à la main pour engager quelques filets; Le serrage final se fera à l'étape 8; Ouvrir et refermer la pale pour s'assurer qu'elle fonctionne facilement sans forcer dans les deux sens.



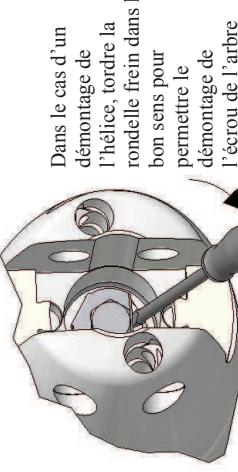
6 Aligner la pale suivante (7) dans le moyeu et mettre l'axe (8) avec sa partie évidée alignée avec le logement de la vis de blocage; actionner la pale doucement pour faciliter le montage;



8 Serrer les deux vis de blocage (9) en utilisant la clé Allen (15) fournie; Si une clé dynamométrique est utilisée, serrer au couple de 2 Kpm=12 Nm=8 ft-lb; Ouvrir et refermer les pales pour s'assurer qu'elles fonctionnent facilement sans points durs



7 Insérer la vis de blocage (9); tourner à la main pour engager plusieurs filets. Le serrage final se fera à l'étape 8; Actionner les pales pour vérifier que l'ouverture et la fermeture s'effectue facilement sans points durs.



Installation des Pales

4 Aligner la pale (7) dans le moyeu et insérer les axes pivot (8) faire correspondre le côté évidé de la vis coté vis de blocage; actionner doucement la pale pour faciliter la mise en place.

